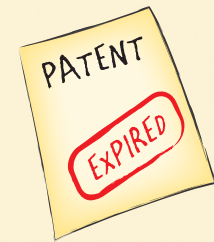
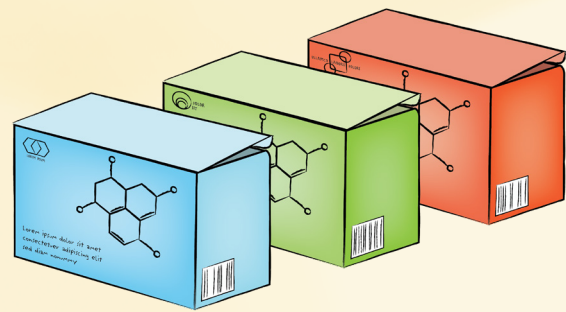


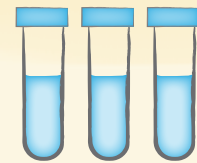
Les biologiques biosimilaires au Canada

Un biologique biosimilaire est grandement similaire à son biologique d'origine

Les médicaments biosimilaires constituent des options de traitement biologique pour les patients atteints de maladies chroniques invalidantes et potentiellement mortelles, telles que l'arthrite inflammatoire, le cancer, le diabète, les maladies inflammatoires de l'intestin, la sclérose en plaques et le psoriasis.



Après l'expiration du brevet du biologique d'origine, d'autres fabricants peuvent produire leur propre version biosimilaire. Les biologiques biosimilaires contiennent les mêmes ingrédients actifs que les biologiques d'origine et sont tout aussi sûrs et efficaces. Comme les biosimilaires sont produits après l'obtention du brevet, leurs fabricants n'ont pas les mêmes coûts pour mettre le produit sur le marché et peuvent donc l'offrir à un prix inférieur.¹



Les biologiques biosimilaires contiennent les mêmes ingrédients actifs que les biologiques d'origine et se sont avérés aussi sûrs et efficaces.



Depuis 2009, Santé Canada a approuvé quelque 50 biosimilaires.



Les biosimilaires peuvent améliorer l'accès à des médicaments de très grande qualité et faire économiser des milliards de dollars aux régimes d'assurance-médicaments publics et privés, aujourd'hui et au cours des prochaines années.



Biologic medicines make up some of public and private drug plans' largest drug expenditures, accounting for \$4.4 billion of public drug program spending (29.4% of total spending) in 2021.²



Les économies réalisées grâce aux biosimilaires peuvent être réinvesties dans les budgets consacrés aux régimes d'assurance-médicaments publics et privés, favorisant ainsi l'ajout de nouveaux médicaments.



En 2019, la Colombie-Britannique a été la première province à mettre en œuvre une politique de transition vers les biosimilaires et économisera plus de 227 millions de dollars d'ici 2024.



Les économies réalisées grâce aux biosimilaires peuvent améliorer les aspects non médicaux nécessaires aux patients, tels que des soins infirmiers personnalisés, des services de conseils professionnels, de la physiothérapie et de l'ergothérapie.

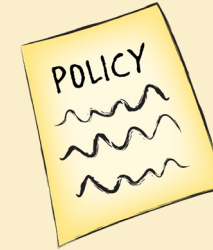


Les économies réalisées grâce aux biosimilaires peuvent stimuler un réaménagement des « critères d'accès spécial », éliminant cette obligation d'essai non concluant de médicaments plus anciens pour obtenir le remboursement de biosimilaires.

Transition vers un biologique biosimilaire



La « **transition médicale** » survient lorsqu'un patient qui ne réagit pas adéquatement au biologique d'origine qu'il prend ou à son biosimilaire passe à un autre biologique d'origine ou biosimilaire pour reprendre un maximum de contrôle sur sa maladie.



La « **transition par politique** » survient lorsque la politique de remboursement d'un régime d'assurance-médicaments privé ou public exige que les patients passent de leur biologique d'origine à son biologique biosimilaire, généralement parce qu'il est sensiblement moins dispendieux.



Dans le cadre d'une politique de transition, les patients disposent d'une certaine période pour discuter avec leur médecin prescripteur de la transition d'un biologique d'origine vers un biosimilaire et obtenir une ordonnance pour le biosimilaire afin de conserver la couverture de leur régime d'assurance-médicaments.

Grâce à l'introduction et la mise en œuvre réussie de politiques de transition vers les biosimilaires, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Québec, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, les Territoires du Nord-Ouest, la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan profitent des économies réalisées grâce aux biosimilaires pour améliorer la viabilité de leurs régimes d'assurance-médicaments en ajoutant de nouvelles listes de médicaments et en augmentant la couverture des médicaments existants.

La transition est sécuritaire et efficace



Le passage d'un biologique d'origine à son biosimilaire a été pratiqué de manière sûre et efficace au cours des 16 dernières années chez des centaines de milliers de patients atteints de maladies auto-immunes en Europe et en Amérique du Nord, sans compromettre la sécurité, l'efficacité ou la qualité des soins.



Selon Santé Canada : « Aucune différence n'est attendue en termes d'efficacité et de sécurité suite à un changement d'utilisation de routine entre un biosimilaire et son biologique de référence dans une indication autorisée. »²

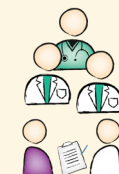


Avant de procéder à la transition, les médecins et leurs patients doivent être pleinement informés et disposer de toutes les informations disponibles sur le médicament biosimilaire, telles que les détails sur la politique de remboursement, les informations sur le programme de soutien aux patients, y compris les noms et numéros de téléphone des personnes à contacter.



En savoir plus sur les biosimilaires

Visitez **L'Échange-Biosimilaires** : la source de nouvelles et d'information fiable et à jour sur les biologiques biosimilaires au Canada



Partagez les faits à propos des biosimilaires

Partagez cette infographie sur les biosimilaires avec un autre patient, votre professionnel de la santé, votre famille ou toute autre personne de votre entourage qui souhaite discuter des biosimilaires en tant qu'option thérapeutique innovante.

L'Agence des médicaments et des technologies de la santé au Canada (ACMTS) : Les médicaments biosimilaires : Réponses à vos questions
https://www.cadth.ca/sites/default/files/pdf/biosimilar_drugs_patient_tool_FR.pdf

Institut canadien d'information sur la santé – Dépenses publiques en médicaments prescrits au Canada en 2021. Ottawa, ON : 2022 (infographie)
<https://www.cihi.ca/fr/dépenses-en-médicaments-prescrits-au-canada>

Santé Canada - Médicaments biologiques biosimilaires au Canada : Fiche d'information : Changement
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/produits-biologiques-radiopharmaceutiques-therapies-genetiques/information-demandes-presentations/lignes-directrices/fiche-renseignements-biosimilaires.html#a17>